



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

KEOLYS TOURS

Saint Avertin le 2 Mai 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pourquoi un appel de 55 minutes à la grève reconductible dans le Réseau Urbain KEOLYS Tours ?

Force Ouvrière entend contester avec les salariés un certain nombre de mesures décidées unilatéralement et sans négociation par la Direction locale.

FO se félicite que l'unité syndicale se fasse sur des revendications claires et comprises par les salariés. (voir communiqué joint)

Toutes les mesures annoncées dégradent nos conditions de travail et notre pouvoir d'achat.

FO se félicite que 85% des conducteurs présents se vendredi 4 mai 2012 se déclarent grévistes à ce jour !

Pour FO, les salariés n'ont pas à payer le prix d'une Délégation du Service Public (DSP) « vendue au rabais » et qui à terme aura un effet négatif sur l'emploi de tous les salariés quels qu'ils soient.

Les salariés KEOLYS ont bien compris l'enjeu majeur pour eux et se mobilisent en conséquence massivement, et refusent de plier face à ce projet.

FO appelle à renforcer ce mouvement jour après jour et à amplifier le rapport de force jusqu'à satisfaction des revendications légitimes.

NON aux prises de service au dépôt Gare !

NON à la sous-traitance !

NON au moins disant social !

OUI au maintien d'un Service Public de qualité pour les usagers et les salariés.

*Contact Pascal Marneau DS Force Ouvrière  
Keolys Tours 06 63 71 93 03*

# Syndicat CGT - CGT Maîtrise - FO de Kéolis Tours

Avenue de Florence 37705 St. Pierre des Corps Tel 02 47 44 27 85. Fax 02 47 32 40 44

St. Pierre des Corps le 28 avril 2012

Monsieur le Directeur  
Keolis Tours

Avenue de Florence  
37705 Saint Pierre des Corps

## Préavis de grève reconductible

Nous vous informons que nous appelons les tramainots de tous les services à observer un arrêt de travail de :

*55 minutes de grève à compter du 4 Mai 2012*

*De 7 h30 à 8 h25 pour les services du matin.*

*De 17 heures à 17h55 pour les services du soir.*

Nous maintenons les revendications présentées dans l'alerte sociale.

- Refus des prises de service au local de la gare, toutes les prises de services doivent se faire dans les dépôts de Rochepinard, Tours Nord au CDEM.
- Conditions de travail semaine et samedi, temps de parcours infaisable.
- Le recours à la sous-traitance ne peut être une variable d'ajustement de la masse salariale des personnels du réseau. Les salariés des entreprises extérieures ne sont et ne seront pas les travailleurs pauvres du réseau de transport bus tram au profit de la rentabilité du contrat signé entre Kéolis et le SITCAT.